

# ACTION URGENTE

## IRAN. HAMID GHASSEMI-SHALL A ÉTÉ LIBÉRÉ

**Hamid Ghassemi-Shall, ressortissant irano-canadien condamné à mort en Iran en 2008, a été libéré le 23 septembre après avoir passé plus de cinq ans en prison. Il est rentré chez lui à Toronto, au Canada, le 10 octobre et a retrouvé sa femme.**

**Hamid Ghassemi-Shall**, copropriétaire d'une société d'informatique au Canada, a été rejugé en août 2013 pour « rassemblement et collusion contre l'État » et condamné à cinq ans d'emprisonnement. Il a été libéré le 23 septembre, après avoir purgé sa peine. Il fait partie des prisonniers politiques libérés peu après l'arrivée au pouvoir, en 2013, du nouveau président iranien Hassan Rouhani.

Hamid Ghassemi-Shall avait été arrêté en mai 2008, alors qu'il rendait visite à sa mère, âgée, en Iran. Son frère aîné, Alborz Ghassemi-Shall, qui vivait en Iran, avait été arrêté environ deux semaines plus tôt. Les deux hommes avaient passé 18 mois à l'isolement, d'abord dans un centre de détention militaire puis à la prison d'Evin, sans pouvoir consulter de représentant juridique. Ils avaient ensuite été transférés dans la section 350 de cette prison, où sont détenus de nombreux prisonniers politiques.

Tous deux avaient été condamnés à mort le 29 décembre 2008 par un tribunal révolutionnaire à l'issue d'un procès inique. Ils avaient été déclarés coupables de *mohareb* (« inimitié à l'égard de Dieu ») pour espionnage et collaboration avec l'Organisation iranienne des moudjahidin du peuple, interdite dans le pays. Lors des audiences successives, les deux hommes n'avaient pas été autorisés à contacter régulièrement un avocat de leur choix. Parmi les éléments à charge présentés à leur procès figuraient des « aveux » et un courriel que, selon les autorités, Hamid Ghassemi-Shall avait envoyé à son frère Alborz, ancien ingénieur en mécanique dans l'armée iranienne. Cependant, Hamid Ghassemi-Shall a nié avoir envoyé ce message. Les peines prononcées à l'encontre de ces deux hommes avaient été confirmées par la Cour suprême le 7 novembre 2009. Alborz Ghassemi-Shall est mort en prison en janvier 2010 mais les circonstances entourant son décès restent troubles : les autorités iraniennes ont affirmé à sa famille qu'il avait succombé à un cancer de l'estomac mais le *coroner* qui a examiné le corps a fait état d'une importante blessure à la tête.

En février 2011, après avoir appris que son mari pourrait être exécuté à tout instant, Antonella Mega est entrée en contact avec Amnesty International Canada. Une campagne dont elle a été le fer de lance a mobilisé des militants dans tout le Canada puis dans le monde entier.

**Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau Actions urgentes.**

**Antonella Mega a déclaré à Amnesty International : « Ils ont essayé de me réduire au silence. Mais vous avez parlé pour moi. Votre voix m'a donné de la force quand tout, autour de moi, n'était que tourment et désespoir. La seule façon pour moi de vous remercier maintenant est de joindre ma voix aux vôtres pour tous ceux qui sont encore contraints au silence. »**

Ceci est la première mise à jour de l'AU 113/12. Pour plus d'informations : <http://amnesty.org/fr/library/info/MDE13/023/2012/fr>.

Informations complémentaires sur l'AU 113/12, MDE 13/051/2013, 4 décembre 2013

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

